



## FO se bat pour préserver tous les emplois de DAS !

**Face à une crise sanitaire et économique sans précédent, et avec une chute brutale du chiffre d'affaire de plus de 50 %, nous avons la responsabilité, dans cette négociation, de trouver une issue la moins couteuse pour les salariés tout en garantissant la pérennité de nos emplois.**

**F.O. est signataire de cet accord de performance collective et de préservation de l'emploi pour lequel le CSE a émis majoritairement un avis favorable.**

**Nous sommes les seuls à signer, mais nous sommes aussi les seuls à avoir négocié pour trouver des solutions.**

**Campés dans des positions idéologiques, les autres syndicats ont brillé par leur silence à défendre vos emplois.**

**Cet accord prévoit des efforts partagés pour garantir nos emplois.**

**Selon les prévisions actuelles, l'entreprise enregistrera encore un déficit de près de 6 M€ après prise en compte des efforts demandés aux salariés.**

### **Dans ce contexte difficile :**

**Nous avons obtenu l'engagement de maintenir tous les emplois en laissant les salariés en chômage partiel indemnisé par l'entreprise à hauteur de 70 % du brut (soit 84 % du net) pour les non-cadres et en conformité avec la convention collective pour les cadres jusqu'en juin 2022, et ce, quel que soit le niveau de participation de l'Etat à l'entreprise.**



**FO se bat pour préserver tous  
les emplois de DAS !**

**C'est un engagement qui va permettre aux salariés de garder leur emploi malgré la crise.**

**Notre but est atteint :**

**Il n'y aura pas de suppression de poste par licenciement économique jusqu'en juin 2022.**

**Nous avons acté une clause de retour à la négociation dès que l'entreprise ira mieux.**

**Soyez certain que nous sommes déterminés à négocier des compensations équivalentes pour les salariés auxquels ont été demandés des sacrifices pour sauvegarder l'emploi de tous.**

**FO métaux s'engage à préserver l'emploi  
Vous pouvez compter sur nous !**